



Note conceptuelle

Débat sur la réforme du système de subventions des carburants



Cadrage :

Recommandée par le Fonds Monétaire International (FMI) comme un remède pour assainir les finances publiques, la levée des subventions aux hydrocarbures et produits pétroliers a été depuis le mécanisme élargi de crédit (MEDC) de 2016, une des principales conditionnalités de l'institution créancière que les différents gouvernements ont tantôt évitées tantôt appliquées timidement.

Aujourd'hui, "la vérité des prix" s'impose dans les discours comme "nécessaire", elle se poursuit progressivement avec la hausse de prix des carburants, et suscite régulièrement des tensions.

En octobre 2022, la question de l'opportunité d'une telle décision et du timing, reste posée et ce, bien que la réforme de levée des subventions des carburants la prévoyait depuis 2016.

En effet et quand bien même, le pays connaît une crise sociale et économique sans précédent, l'Etat accélère la rationalisation des finances publiques en levant des subventions sur les carburants dans un contexte de négociation d'un nouveau prêt avec le FMI. L'Etat ainsi concrétise un engagement annoncé dans le rapport sur la loi des finances 2022, puis rappelé dans "le programme national de réformes" préparé par le gouvernement Bouden à l'intention du FMI, un engagement complexe dans un contexte politique et socio-économique délicat.

Car si la réforme vise "les équilibres budgétaires", cette décision n'est pas sans conséquence. Elle provoquera la précarité de nombreux secteurs vitaux et engendrera un accroissement des coûts de transport et de production des autres produits sur le marché. Cela causera directement une élévation des prix intérieurs à un moment où l'inflation atteint déjà des taux records. Ce qui reste du pouvoir d'achat du tunisien sera donc, non seulement réduit par l'inflation mais aussi par cette réforme douloureuse.



A travers cette discussion rassemblant une multitude d'acteurs, l'OTE a pour objectif de décortiquer la réforme et de s'interroger :

- Quels impacts sur le tissu socio-économique tunisien et sur les droits socio-économiques des citoyens a déjà eu la réforme ? Quels risques à l'avenir ?
- Comment est pensée la compensation sociale en réponse aux impacts générés par la hausse des prix du carburant ?
- Comment s'effectue la transition vers le ciblage des ménages vulnérables ?
- Qu'en est-il de la compensation des secteurs et acteurs économiques touchés, et des répercussions pour l'ensemble de la population ?
- Quelles alternatives ou solutions pour atténuer ces impacts ?

Programme :

Date du débat : Vendredi 21 Octobre 2022 à partir de 14h

14h00-14h30 :	<i>Inscription</i>
14h30-14h40 :	<i>Mot de Bienvenu et Présentation du programme de la journée</i>
	Panel
14h45-15h00 :	<i>Présentation de l'OTE : "La levée des subventions sur les carburants : De l'historique aux impacts" (15minutes)</i> Interventions : <ul style="list-style-type: none">• <i>Seif Ben Sassi : Chercheur indépendant (15 minutes)</i>• <i>Mohamed Zarrouk : L'Organisation tunisienne de défense du consommateur (15 minutes)</i>• <i>AbdelRahmen El Lahga : Expert économique - UGTT (15 minutes)</i>
15h45-16h00 :	Pause-Café
16h15-17h15 :	Ouverture des interactions <i>Interactions entre les intervenants (30 minutes)</i> <i>Débat Public (45 minutes)</i>
17h00-17h20 :	Clôture